



Un budget de solidarité pour le pays et d'avenir pour la Ville

ACTUALITÉ

DÉMOCRATIE

Mercredi 8 janvier 2025

Un budget de solidarité pour le pays et d'avenir pour la Ville

La ville de Vélizy-Villacoublay a voté son budget lors du Conseil municipal du 18 décembre dernier. Le vote du budget constitue chaque année un moment clé pour l'activité municipale et les projets de la collectivité. Cet exercice détermine les principales orientations en matière de recettes et de dépenses, tout en offrant une vision sur les projets à venir.



Avant d'examiner la répartition du budget 2025, intéressons-nous d'abord aux sources des recettes qui le financent.

Les principales recettes de notre ville

- **Impôts locaux : la taxe foncière et la taxe d'habitation** pour les résidences secondaires constituent une grande source de revenus pour la ville, payés par les habitants et les entreprises.
- **Fiscalité des entreprises** : Vélizy-Villacoublay est connu pour sa zone d'activités allant jusqu'à Meudon-la-Forêt, un moteur économique majeur avec près de 50 000 emplois.
- **Dotations de l'État et subventions** : Ces aides financières sont destinées au fonctionnement des collectivités locales. À Vélizy-Villacoublay, les fonds viennent essentiellement de la CAF pour aider aux financements des structures de la petite-enfance.

Les 11,1 millions d'euros restants proviennent de diverses recettes (redevances, taxe sur l'électricité, droits de mutation, taxe d'aménagement, fonds de compensation pour la TVA?)

Bon à savoir : Les usagers des services proposés par la commune tels que la restauration scolaire, les accueils de loisirs, les crèches, la piscine s'acquittent d'un tarif, généralement inférieur au coût réel de ces prestations pour la collectivité.

TAXE FONCIÈRE : Cela fait plus de 10 ans que la part communale des taux d'imposition n'a pas été augmentée. Encore cette année, la Ville n'augmentera pas ses taux d'imposition.

Comment est dépensé notre budget ?

Dépenses / recettes: 82,3 millions d'euros

IMPÔTS
LOCAUX
15
MILLIONS D'€

FISCALITÉ
DES ENTREPRISES
45,1
MILLIONS D'€

TARIFS DES
SERVICES
MUNICIPAUX
4,9
MILLIONS D'€

DOTATIONS
DE L'ÉTAT ET
SUBVENTIONS
DES PARTENAIRES
6,2
MILLIONS D'€

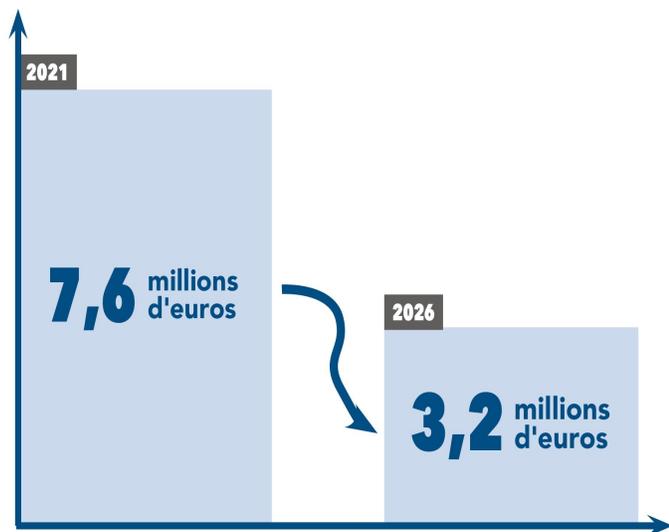


- 32,6 % > **Fonctionnement général : 26,8 millions d'euros**
(Administration générale, entretien locaux et maintenance de l'Hôtel de Ville, investissements informatiques, actions économiques, commerces, amortissements?)
- 16,4% > **Education : 13,5 millions d'euros**
(Cour oasis de l'école Fronval, étude et travaux de rénovation énergétique de l'école Mozart, végétalisation de la cour de l'école Exelmans)
- 12,8 % > **Aménagements urbains et environnement : 10,5 millions d'euros**
(Études pour le projet cœur de ville, travaux de voirie et transport, habitat, végétalisation et plantations d'arbres, gestion de l'eau, éclairage public, propreté urbaine, gestion des déchets, réseaux de chaleur et de froid?)
- 9,6% > **Sports et vie associative : 7,9 millions d'euros**
(Création de l'espace beach-volley de Velizy-Bas, subventions aux associations, rénovation du solarium de la piscine, rénovation partielle de la piste d'athlétisme du stade Wagner)
- 9,5% > **Petite Enfance : 7,8 millions d'euros**
(Frais de fonctionnement, achats de matériel)
- 5,8% > **Culture : 4,8 millions d'euros**
(Rénovation du hall d'entrée du centre Ravel, subvention de L'Onde Théâtre Centre d'Art, Médiathèque)
- 5,1% > **Jeunesse : 4,2 millions d'euros**
(Déconstruction du site de Baracco, animations, événements, projets avec et pour les jeunes)
- 4,2% > **Sécurité : 3,5 millions d'euros**
(Police municipale, pompiers)

- 2,5% > **Aide sociale et solidarité** : 2,1 millions d'euros
(CCAS avec des ressources supplémentaires pour le portage domicile, travaux d'accessibilité)
- 1,5% > **Seniors** : 1,2 million d'euros
(Animations, ateliers, voyage, sorties?)

Des arbitrages rigoureux pour une gestion saine de la ville

Malgré le désengagement croissant de l'État, la ville de Volzy-Villacoublay investit pour valoriser son cadre de vie et préserver la qualité de son service public, tout en réduisant la dette.



L'endettement de la ville est extrêmement faible et continue de baisser.

titre de comparaison, la dette moyenne des villes de + de 20 000 habitants s'élève environ 1000 € par habitant. Comparez avec la dette de l'État qui se rapproche des 50 000 € par habitant !

Pour découvrir l'interview de Jean-Pierre Conri, adjoint au maire chargé des Affaires financières, et avoir plus de détails sur le budget, [rendez-vous la page 10 de votre dernier magazine.](#)